Une image contenant texte, Graphique, Police, graphisme

Description générée automatiquement

**Nouveau Bâtiment de Soins**

**CHU Grenoble Alpes**

Construction du Nouveau Bâtiment de Soins

Guide de rédaction de la proposition initiale

9 juillet 2024 – V1

**Suivi des mises à jour du document**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| V1 | 09/07/24 | ViSMG |  | Édition initiale |
| Indice | Date | Auteur | Relecteur | Observations |

Table des matières

[1. Principe général du dialogue 3](#_Toc171423954)

[2. Éléments constituant le Dossier écrit 3](#_Toc171423955)

[3. Éléments constituant le Dossier graphique 8](#_Toc171423956)

[4. Panneaux 10](#_Toc171423957)

[5. Maquette numérique BIM 11](#_Toc171423958)

[**6.** **Maquette projet** 11](#_Toc171423959)

[Sans objet. 11](#_Toc171423960)

[**7.** **Film** 11](#_Toc171423961)

[8. Couleurs à utiliser 12](#_Toc171423962)

[9. Contenu de la proposition intermédiaire 13](#_Toc171423963)

# Principe général du dialogue

Le dialogue se déroule en trois tours avec deux temps de dialogue et la remise d’une offre finale.

Le présent guide de rédaction a pour objectif de préciser le contenu des éléments à remettre par les soumissionnaires participant aux phases de dialogue et offres finales.

Chaque phase doit permettre d’aborder les points clefs du programme de manière séquencée, d’ouvrir des voies d’optimisation du projet.

Il implique la remise par chaque soumissionnaire :

* Dans un premier temps, une proposition initiale. Le niveau attendu est comparable à une esquisse de Maîtrise d’œuvre ESQ- ;
* Dans un deuxième temps, une proposition intermédiaire, dont le contenu sera précisé lors du dossier de demande des propositions intermédiaires. Le niveau attendu est comparable à un APS.
* Dans un troisième temps, d’une offre finale, dont le contenu sera précisé lors du dossier de demande des offres finales. Le niveau attendu est comparable à un APS.

À ce stade, seuls les éléments demandés dans le cadre de la proposition initiale ont été décrits. Le tableau joint en annexe 2 détaille le contenu pour l’ensemble des phases du dialogue.

# Éléments constituant le Dossier écrit

La proposition initiale doit être principalement orientée sur les dimensions fonctionnelles et les propositions permettant des optimisations.

Le rendu de la proposition initiale est donc constitué des pièces essentielles illustrant les orientations des groupements sur le plan :

* des principes architecturaux, urbains, paysagers et techniques ;
* de la réponse aux objectifs majeurs de la maîtrise d’ouvrage ;
* de l’organisation générale du bâtiment tant sur le plan fonctionnel que technique ;
* de l’organisation de l’entretien maintenance, y compris dès la phase conception réalisation ;
* des articulations fonctionnelles et techniques avec l’ensemble du site permettant au groupement de poser ses principes et de soulever les points devant faire l’objet de précisions ;
* de l’organisation du chantier et de la gestion des risques.

Ces éléments seront présentés au format A4 vertical. Le dossier comportera les éléments suivants[[1]](#footnote-2) :

* A1 : Une première approche des coûts de construction sur la base d’un cadre spécifique présentant les coûts par secteur fonctionnel avec surface dans œuvre et ratio par secteur.
* A2 : Une note sur les éventuelles observations du groupement sur le CCAP.
* A3 : Une note de respect du programme mettant en avant les éléments de réponse aux principaux objectifs du Maître d’ouvrage selon les demandes du RC (10 pages) :
  + Maîtriser les délais de réalisation,
  + Diminuer les nuisances de chantier sur un site hospitalier maintenu en activité,
  + Concevoir et réaliser un projet offrant une grande modularité et une évolutivité importante,
  + Maîtriser la qualité et la pérennité de l’ouvrage,
  + Maîtriser les coûts de construction,
  + Être vertueux en termes de développement durable et répondre aux objectifs de performance énergétique.

Pour ce faire, Le CHUGA laissera la possibilité aux candidats de développer un mode opératoire et des solutions de construction hors site ou tout autre procédé constructif afin de répondre au mieux à ses objectifs.

* A4 : une note de présentation générale du projet avec description des partis urbain, paysager, architectural et fonctionnel. Elle doit présenter les principes retenus pour l’insertion du NBS dans le contexte urbain (respect des exigences PLUi, des servitudes, gabarit enveloppe et respect des règles relatives aux prospect et des vues, des respects des exigences nature en ville, composition du site, respect des prescriptions PPRI et PPRN), pour l’aménagement des espaces paysagers, pour le parti architectural (dont articulation avec le bâtiment Michallon) et pour la qualité et l’efficience fonctionnelles. Elle sera illustrée à l’aide des différents éléments du rendu demandé au dans le RC et complété de tout élément permettant d’étayer les propositions (15 pages).

1. Il sera détaillé les éléments clefs mis en œuvre pour respecter les exigences du PLUi avec une attention particulière sur les chapitres Nature en Ville, évacuation des eaux. Le groupement alertera le CHUGA sur les éventuels écarts. Les points clefs seront illustrés de schémas, plan de principe, coupe pouvant étayer les propositions.
2. Un chapitre détaillera les rapports que le bâtiment établit avec l’environnement urbain et les espaces publics.
   * Les choix de parti architectural et patrimonial seront présentés principalement sous l’angle de la composition générale du site. Les rapports avec le bâtiment Michallon seront également exposés et illustrés.
3. Cette note présentera le fonctionnement général du projet et l’organisation du parti de circulation en identifiant :
   * + les accès (dépose patients couchés, patients ambulants, visiteurs, personnel, logistique et logistique résiliente) ;
     + les flux patients debout/couchés/vitaux dans le NBS et en interface avec Michallon ;
     + les flux du personnel ;
     + les flux logistiques en temps normal et en cas de crue ;
     + les accès des secours (SDIS), voie pompiers, voie échelle aérienne.

La note présentera ensuite le fonctionnement de chaque entité selon l’organisation des étages :

* + - organisation de différents flux ambulatoires et les liens avec Michallon (UCA, aval des urgences…) ;
    - organisation des secteurs de consultation et d’ambulatoire ;
    - organisation des secteurs hospitalisation ;
    - organisation des espaces dédiés.

1. Un chapitre portera sur le projet paysager, la nature des plantations, l’articulation avec les existants…

*Au premier tour, l’équipe fera ressortir les adéquations du parti avec le PLUi en particulier sur le plan de la nature en ville, du traitement des eaux et les volumétries générales du projet.*

*La note proposera d’éventuelles optimisations fonctionnelles et techniques.*

*La présentation du fonctionnement des différents secteurs pourra être faite de manière succincte.*

* A7 : Un planning prévisionnel, un calendrier général de synthèse faisant apparaître les dates clefs (dépôt PC, OS, réalisation des dévoiements, début du chantier de construction, fin de chantier…).

Les groupements exposeront par ailleurs les gains de temps estimés grâce au recours à la préfabrication hors site.

* A8 : Une note d’appréciation et de gestion des risques liés (10 pages maximum) :
  + aux démarches administratives ;
  + à la nature du sol ;
  + aux risques inondation et ruissellement ;
  + au PLU…
* A16 : Une note surface comprendra :
* Le cadre de décomposition des surfaces complété faisant apparaître : SU, SDO, surface par service, surface des locaux techniques, surfaces de façades par orientation, surface de toiture, surface paysagée, surface de voirie, largeur des circulations par secteur ;
* La présentation des éléments de rationalisation des surfaces dans œuvre.
* A17 : une note technique comprenant (15 pages) :
  + une description des principes techniques, éventuellement complétée par tous les documents que les candidats jugeront nécessaires. Elle précise par corps le principe des dispositions constructives, les dispositifs techniques et la mise en évidence de leur adéquation avec les performances à obtenir ou proposées par le candidat dans le cadre d’une approche « coût global » : système constructif, type de fondation, liste des principaux matériaux, solution de chauffage, etc. précisant les modes et principes d’alimentation et de distribution ;
  + une description des principes d’organisation et de la distribution des volumes techniques ;
  + la nature des travaux de VRD envisagée à ce stade ;
  + un premier bilan de puissance des différentes installations techniques (eau chaude, eau glacée, électricité normal/secours, chauffage…).
* A19 : Une note exposant les caractéristiques acoustiques et thermiques envisagées, système de ventilation naturelle et nature de protection solaires adoptées (5 pages).
* A25 : Une note de principe détaillant les éléments proposés permettant de favoriser la flexibilité ou l’évolutivité du bâtiment (5 pages).
* A31 : Une note exposant les principes logistiques.
* A32 : Le cahier et le tableau des écarts identifiant l’ensemble des éléments qui diffèrent des exigences du programme. Il est entendu par écart, dans cette phase, les éléments touchant aux exigences fonctionnelles. Le tableau intègre tous les éléments utiles à la compréhension des écarts (descriptifs, plans, éléments financiers, incidences sur les délais).

Selon l’avancement du groupement, des écarts sur les volets techniques pourront également être proposés.

* A33 : Une notice exposant des besoins géotechniques : demandes de campagnes géotechniques complémentaires à formuler par le groupement pour permettre la réalisation d’étude complémentaire par le MOA. Il est demandé à chaque groupement de définir 3 sondages complémentaires à réaliser au vu du projet en indiquant la profondeur nécessaire et les contraintes applicables à la zone. Le MOA compilera les demandes et procédera à une étude géotechnique complémentaire. Celle-ci sera anonymisée et transmise à tous les candidats pour leur permettre d’affiner la conception des fondations et de mieux évaluer les risques géotechniques. Le maître d’ouvrage prendra soin de ne transmettre aucune information relative aux projets dans le cadre de cette étude.
* A43 : Synoptiques de principe sur l'architecture électrique, sur les installations de traitements d'air (en particulier pour les ZEM).
* A45 : Orientations prises sur les sujets : production chaleur, production oxygène, avec note justificative de ces choix.

# Éléments constituant le Dossier graphique

* B1 : Plan de masse au 1/200e, faisant apparaître :
* les aménagements extérieurs ;
* les aires de stationnement ;
* L’aire de déposes des ambulances ;
* les espaces extérieurs accessibles aux patients avec mention des clôtures, barrières, cheminements piétons, des altimétries des points singuliers ;
* Les voiries avec représentations de principe des revêtements : voiries lourdes, légères, cheminements piétons et plus globalement tous les types de revêtements (avec légende de correspondance) ;
* Les voies pompiers et échelle aérienne, les aires de retournement si nécessaires.
* B2 : Plan des accès au 1/500e, faisant apparaître :
* L’accès principal au bâtiment y compris dépose ambulance ;
* L’accès logistique;
* Les accès pompiers ;
* Les issues de secours.
* B3 : Schéma de principe des dévoiements et des raccordements.
* B5 : Schéma des flux sur plan au 1/200e :
* Patients ;
* Public/Visiteurs/Accompagnants ;
* Soignants ;
* Agents techniques ;
* Flux logistiques.
* B6 : Plans et coupes :
* Les plans des niveaux au 1/200e mentionnant :
* Les secteurs fonctionnels ;
* la désignation des locaux (code + dénomination selon tableau de surface) nom et leur surface utile ;
* les plans feront apparaître le positionnement des passerelles de liaison avec Michallon ;
* Deux coupes significatives au 1/200e faisant apparaître :
* Les altimétries rattachées NGF en cohérence avec le plan topographique ;
* Les hauteurs de dalle à dalle ;
* Les hauteurs sous faux plafond ;
* Les détails techniques permettant de comprendre l’organisation des volumes techniques ;
* B7 : Deux plans de façades significatives au 1/500e:
* Façade visible du bas de site (obligatoire) ;
* Façade apportant une plus-value au projet.
* B11 : Axonométrie des services selon le code couleur :
* Faisant apparaître les secteurs sur la base du découpage du tableau de synthèse du programme fonctionnel ;
* Faisant apparaître les noyaux de circulation verticale et les flux qu’ils supportent selon le code couleur des flux.
* B20 : Plan de principe d’implantation de la zone chantier :
* La zone de (clôture) ;
* Les accès (entrée(s)/sortie(s) ;
* Les principaux flux ;
* Les interfaces avec le site et les principes envisagés pour la continuité de fonctionnement du bâtiment Michallon ;
* Les zones de livraisons et d’attentes en amont des livraisons ;
* Les cantonnements.
* B22 : Perspectives au format Jpeg ou PDF :
  + Perspective extérieure aérienne, montrant l'insertion du bâtiment dans le site depuis le parvis Belledonne ;
  + Perspective à hauteur d'homme le R+8 du bâtiment Michallon  ;
  + Expression libre (idées fortes, schémas, perspectives, détails des procédés de construction, structures…).
* B23 : Un cahier de réduction au format A3 sera transmis, il reprendra l’ensemble des éléments demandés dans les pièces B1 à B22, son poids sera limité et permettra une impression aisée par les membres de la commission technique.

Les formats des documents transmis sur support informatique sont compatibles avec les logiciels courants (version récente Pack Office). Chaque document graphique est fourni en fichiers PDF et DWG. Les images sont en fichiers individualisés en pdf ou Jpeg.

Les groupements veilleront à fournir des fichiers aisés à manipuler.

# Panneaux

En phase initiale, les panneaux seront de dimension A0 et seront structurés de la manière suivante :

**1er panneau A0 — présentation générale :**

* Perspective extérieure aérienne, montrant l'insertion du bâtiment dans le site depuis l'allée des Topazes
* Plan de masse à l’échelle 1/200e intégrant les abords du bâtiment. Ce plan doit permettre de visualiser : les toitures, les accès au bâtiment et les cheminements périphériques, les voies de desserte le cas échéant, la limite d'intervention ;
* Plan de masse au 1/500e de l'ensemble du site avec circuits et accès.
* Vue axonométrique montrant le positionnement des services et unités selon le code couleur du programme fonctionnel.

**2e panneaux A0 – plans de niveaux :**

* Plans de chaque niveau à l’échelle 1/200e, faisant apparaître la trame constructive, avec les couleurs par secteurs identiques à celles du programme fonctionnel (voir paragraphe 8);

**3e panneau A0 - Ambiance et perspectives :**

* Perspective du bas du site montrant l’ensemble de l’enveloppe du bâtiment ;
* Perspective à hauteur d'homme depuis la passerelle de liaison du R+4 entre le bâtiment principal et le BSC ;
* Expression libre de 30 cm x 30 cm (idées fortes, schémas, perspectives, détails des procédés de construction, structures…) ;

**4e panneau A0 - Détails :**

* Façades Est/Ouest/Nord 1/200e ;
* Coupes : 1 longitudinale et 2 transversales faisant apparaître systématiquement les altimétries, les niveaux des terrains naturels, les planchers.
* Plan de principe des réseaux, des dévoiements et des raccordements au 1/500e ;
* Plans de niveau intégrant l'alternative liée aux urgences pédiatriques (R+3 et Rdc) 1/200 e.

Les panneaux A0 seront remis sur support rigide selon les conditions de remises indiquées au RC.

Une version numérisée de ces panneaux sera transmise au format A0.

# Maquette numérique BIM

Pour la phase initiale (niveau ESQ-), il est demandé :

* Une notice BIM.
* La production d’une maquette numérique BIM de l’enveloppe extérieure du bâtiment. Cette maquette devra montrer les grands principes du projet. L’objectif de cette maquette est de préciser, spatialement, les premières intentions.

Ces maquettes numériques devront être livrées aux formats suivants :

* Format Natif – outil laissé au choix du groupement – (Pour exemple Revit (.rvt), Archicad (.pln, .pla) ou autre logiciel de production de maquettes numériques BIM ayant une certification d’export IFC normé) ;
* Format IFC 2x3 TC1, avec l’extension de fichier .ifc.

1. **Maquette proje****t**

Sans objet.

1. **Film**

Sans objet à ce stade du dialogue.

# Couleurs à utiliser



* **Cheminements et flux : Des couleurs et formes de trait sont utilisées :**



# Contenu de la proposition intermédiaire et de l’offre finale

Les contenus de la proposition intermédiaire et de l’offre finale seront précisés ultérieurement. Les livrables attendus sont définis à titre indicatif dans le tableau « liste des livrables par phase » et pourront évoluer marginalement.

1. Le nombre de pages indiqué pour les notes est un maximum. La police ne sera pas inférieure à du calibri corps 10. L’interligne retenu ne sera pas inférieur à 1,2. [↑](#footnote-ref-2)